



No de résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 16 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue le 16 décembre 2021 à 18 h 00 au 350 ch. Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs, sous la présidence de monsieur Paul Kushner, maire.

Sont présents à cette séance, et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Paul Kushner	maire
Serge Ennis	cons. au poste no : 1
Patricia Lacasse	cons. au poste no : 2
Steven Minty	cons. au poste no : 3
André Marcotte	cons. au poste no : 4
Jacques Hébert	cons. au poste no : 5
Gilles Tremblay	cons. au poste no : 6

Assiste également à la réunion madame Nathalie Paquet, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture et mot de bienvenue du président

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Constatation de la réception de la convocation de la séance extraordinaire

304-12-2021

Les membres du conseil étant tous présents et votant individuellement de vive voix, ils renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance, le tout conformément aux articles 153, 156 et 157 du *Code municipal du Québec*. Ils consentent également unanimement à ce que soient discutés et traités le sujet mentionné dans la convocation.

Adoption de l'ordre du jour

305-12-2021

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, appuyé par monsieur Gilles Tremblay et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2021 À 18h00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

Mot de bienvenue du président

Constatation de la réception de la convocation de la séance extraordinaire

Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 (PTI)

Période de questions

Levée de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

306-12-2021

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 16 décembre 2021

1. Adoption du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 (PTI)

Il est proposé par monsieur André Marcotte et appuyé par monsieur Steven Minty et résolu à l'unanimité des membres présents :

Municipalité de Val-des-Lacs Programme triennal d'immobilisation 2022-2024

Titre	2022	2023	2024
Réseau routier	Réfection du chemins Val-des-Lacs sur 3.95 km du 354 au 560 ch. Val-des-Lacs environ et de l'intersection ch. Paquette à l'intersection ch. Val Mont Montant estimé: 2 700 000 \$ PAVL : 2 064 027 \$ Financement: Règlement d'emprunt et aide financière PAVL		
	Réfection du chemin de Lac-de-L'Orignal partie en gravier en direction de St-Donat 1.4 km Montant estimé: 825 000\$ Financement: Règlement d'emprunt et aide financière		
	Rechargement des chemins Montant estimé: 100 000 \$ Financement: Fond immobilisation	Rechargement des chemins Montant estimé: 100 000 \$ Financement: Fond immobilisation	Rechargement des chemins Montant estimé: 100 000 \$ Financement: Fond immobilisation
	Marquage du chemin du Lac Quenouille contre la vitesse Montant estimé: 1 800 \$ Financement: Surplus immobilisation		
Équipements roulants	Camion 6 roues avec benne et benne sableuse (système roll-off) Montant estimé: 150 000 \$		
	Souffleuse à neige devant la chargeuse-rétrocaveuse Montant estimé: 40 000 \$ Financement: Fond immobilisation		
Autres	GPS dans les véhicules Coût estimé: 5 000\$ Financement: Fond immobilisation		
	Acquisition des chemins suite à la rénovation cadastrale Coût estimé: 35 000 \$ Financement: Fond immobilisation		



No de résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 16 décembre 2021

Programme triennal d'immobilisation 2022-2024

Titre	2022	2023	2024
	Peinture Hôtel de ville sous-sol Coût estimé: 7 500\$ Financement: Fond immobilisation		
	Tables à pic-nic en composite et en bois Coût estimé: 5 000\$ Financement: Surplus	Tables à pic-nic en composite Coût estimé: 5 000\$ Financement: Surplus	Tables à pic-nic en composite Coût estimé: 5 000\$ Financement: Surplus
	Réparation de la génératrice de l'Hôtel de ville Coût estimé: 2 800 \$ Financement: Fond immobilisation		
	Mise à jour de la carte routière de Val-des-Lacs Coût estimé: 12 000\$ Financement: Fond immobilisation		
	Petits outils travaux publics Coût estimé: 15 000 \$ Financement: Fond immobilisation	Petits outils travaux publics Coût estimé: 10 000 \$ Financement: Fond immobilisation	Petits outils travaux publics Coût estimé: 10 000 \$ Financement: Fond immobilisation
	Changement de tous les thermostats par des programmables Coût estimé: 800 \$ Financement: Surplus		
Infrastructures	Construction d'une caserne Coût estimé: 500 000 \$ Financement: Aide financière et règlement d'emprunt		
	Réfection ou Construction d'un garage Coût estimé: 400 000 \$ Financement: Aide financière et règlement d'emprunt		
	Réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville Coût estimé: 20 000 \$ Financement: Aide financière et règlement d'emprunt		
Total	4 819 900 \$	115 000 \$	115 000 \$

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil

Levée de l'assemblée

307-12-2021

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, appuyé par madame Patricia Lacasse et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance pour ainsi clore l'assemblée extraordinaire, il est 18h14.



No de résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 décembre 2021

CERTIFICAT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée, madame Nathalie Paquet, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Paul Kushner
Maire

Nathalie Paquet
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je soussigné Paul Kushner, maire de la Municipalité de Val-des-Lacs, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paul Kushner
Maire